



JARDINS INSERTION, SOIN ET DIGNITÉ

COVID-19

Des Ehpad referment leurs portes au public

HANDICAP

A l'IME de Drancy, le confinement a renouvelé les pratiques

RÉGLEMENTATION

Se repérer dans le financement des ESSMS

JARDINS

Insertion, soins
et dignité

« **L** A DIFFÉRENCE
ENTRE UN
JARDIN ET UN
DÉSERT, ce
n'est pas l'eau.
C'est l'homme. »

Certes, ce proverbe touareg pointe une vérité : la main de l'homme dessine des parcs, plante des arbres, sème des graines. Bref, elle ensemence la terre. Mais ainsi façonnés, à leur tour, ces paysages humanisés offrent à celles et ceux qui peuvent en profiter le plus beau présent qui soit : la dignité.

D'abord, bien sûr, parce que jardiner, de plus en plus, représente une façon de se nourrir dignement, et de façon équilibrée. Certaines collectivités territoriales et des associations s'unissent pour permettre à des personnes précaires de cultiver un jardin partagé ou une parcelle individuelle. L'exemple de Neuves-Maisons, en particulier, en témoigne (voir page 10).

Mais les jardins exercent aussi à merveille un rôle de médiateur sur le chemin de la réinsertion sociale. Pour trouver un nouvel emploi, au travers des jardins d'insertion (voir page 8) ou pour passer le cap

d'une adolescence difficile qui a conduit à séjourner dans un centre éducatif fermé (voir page 13).

Enfin, senteurs, couleurs, textures et goûts peuvent contribuer au maintien ou au développement de facultés cognitives ou raviver les mémoires de personnes âgées ou en situation de handicap, qu'elles résident en établissement médico-social ou à domicile (voir pages 14 et 16).

Quelle que soit la situation envisagée, il n'existe pas de jardin idéal pour atteindre



JARDINS

Insertion, soins et dignité

« **L** A DIFFÉRENCE ENTRE UN JARDIN ET UN DÉSERT, ce n'est pas l'eau. C'est l'homme. »

Certes, ce proverbe touareg pointe une vérité : la main de l'homme dessine des parcs, plante des arbres, sème des graines. Bref, elle ensemence la terre. Mais ainsi façonnés, à leur tour, ces paysages humanisés offrent à celles et ceux qui peuvent en profiter le plus beau présent qui soit : la dignité.

D'abord, bien sûr, parce que jardiner, de plus en plus, représente une façon de se nourrir dignement, et de façon équilibrée. Certaines collectivités territoriales et des associations s'unissent pour permettre à des personnes précaires de cultiver un jardin partagé ou une parcelle individuelle. L'exemple de Neuves-Maisons, en particulier, en témoigne (voir page 10).

Mais les jardins exercent aussi à merveille un rôle de médiateur sur le chemin de la réinsertion sociale. Pour trouver un nouvel emploi, au travers des jardins d'insertion (voir page 8) ou pour passer le cap

d'une adolescence difficile qui a conduit à séjourner dans un centre éducatif fermé (voir page 13).

Enfin, senteurs, couleurs, textures et goûts peuvent contribuer au maintien ou au développement de facultés cognitives ou raviver les mémoires de personnes âgées ou en situation de handicap, qu'elles résident en établissement médico-social ou à domicile (voir pages 14 et 16).

Quelle que soit la situation envisagée, il n'existe pas de jardin idéal pour atteindre

LE JARDINAGE, C'EST AUSSI DE LA SOCIABILITÉ.



le but assigné. Simplement des principes communs. Au premier rang d'entre eux, l'association des personnes qui vont en profiter, dès sa conception. Le jardin s'intègre en effet dans le processus d'accompagnement global : il n'en est pas un à-côté, il en fait partie intégrante. Les professionnels l'ont bien compris, qui observent les bienfaits de cet outil. Ici une confiance en soi retrouvée, ailleurs la satisfaction d'apporter sa touche à la vie en société en fournissant des paniers de

légumes à des clients réguliers. Reconnue de tous, l'efficacité de l'intégration d'un jardin dans l'accompagnement ouvre même des perspectives de nouveaux métiers. Ainsi, associations et chercheurs, au sein du réseau Agricultures urbaines et précarité alimentaire, réfléchissent aux contours du profil des animateurs de ces jardins partagés qui se mettent en place en Lorraine. Décidément, le retour à la terre est un outil du futur... ●

SOPHIE MASSIEU

Le travail de la terre, un précieux outil de réinsertion sociale et professionnelle

Depuis 23 ans, le jardin d'insertion de Conflans-Saint-Honorine offre à ses salariés un cadre et un statut social. Les personnels accompagnants y trouvent, eux, chaque jour, un astucieux moyen de les aider sur le chemin de l'insertion. Car c'est un fait avéré : la production maraîchère compte parmi les outils probants de préparation à un retour à l'emploi pérenne. Reportage.



FLORA PELLE

entre les lignes de cultures et sur des tracteurs en marche, plusieurs salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) s'activent. « *Les travailleurs disposent de contrats de quatre à six mois, renouvelables jusqu'à deux ans et d'une durée hebdomadaire de 26 ou de 34 heures* », explique Frank Peco. Les contrats laissent du temps libre aux salariés pour bénéficier d'un accompagnement social et pour travailler leur projet professionnel. Chômeurs de longue durée, personnes bénéficiaires des minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté, travailleurs reconnus handicapés et travailleurs étrangers sont éligibles au CDDI qui dépend de l'insertion par l'activité économique. « *Sur notre site de Conflans-Sainte-Honorine, il s'agit surtout d'employés qui n'ont pas travaillé depuis longtemps* », explique Corinne Bel, responsable d'activité des chantiers d'insertion dans le pôle « Insertion par l'activité économique et la formation » d'Equalis. Une vingtaine de travailleurs cultivent sur ce site chaque jour. Ainsi, salades, tomates, courgettes, poivrons... 60 espèces différentes de légumes issues de l'agriculture biologique sont récoltées chaque année.

C'EST AU DÉTOUR D'UNE RUE D'UN QUARTIER RÉSIDENTIEL DE LA COMMUNE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE (Yvelines) que se situe le Jardin de Conflans.

Ouvert depuis 1997, il fait partie de la centaine de jardins de Cocagne d'Equalis que compte le réseau national. Quatre hectares de terres cultivables et de serres parsèment l'horizon sous un ciel ensoleillé. En cet après-midi de fin juillet, c'est avec le sourire que Frank Peco, coordinateur technique, maraîcher et encadrant sur ce site depuis plus de deux ans, www accueille. Les masques que portent certains n'enlèvent pas le bonheur d'être là. Sous les tunnels des serres,

UN GOÛT DU TRAVAIL AFFIRMÉ

Le travail s'organise par petits groupes et rien n'est laissé au hasard. Chaque matin, les encadrants du site réunissent les salariés et répartissent les tâches de la journée. « *En général, nous les faisons travailler par groupes de quatre ou cinq. Il peut, par exemple, s'agir d'un choix en fonction de l'efficacité des personnes sur une activité ou pour créer de la mixité entre des personnes françaises et d'autres qui ne sont pas francophones. Nous décidons parfois aussi de faire travailler quelqu'un seul afin de voir comment il se débrouille* », explique Frank Peco. Il reconnaît de nombreuses vertus au travail de la terre : se tester physiquement, acquérir des

Le travail de la terre, un précieux outil de réinsertion sociale et professionnelle

Depuis 23 ans, le jardin d'insertion de Conflans-Saint-Honorine offre à ses salariés un cadre et un statut social. Les personnels accompagnants y trouvent, eux, chaque jour, un astucieux moyen de les aider sur le chemin de l'insertion. Car c'est un fait avéré : la production maraîchère compte parmi les outils probants de préparation à un retour à l'emploi pérenne. Reportage.



FLORA PEILLE

C'EST AU DÉTOUR D'UNE RUE D'UN QUARTIER RÉSIDENTIEL DE LA COMMUNE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE (Yvelines) que se situe le Jardin de Conflans. Ouvert depuis 1997, il fait partie de la centaine de jardins de Cocagne d'Equalis que compte le réseau national. Quatre hectares de terres cultivables et de serres parsèment l'horizon sous un ciel ensoleillé. En cet après-midi de fin juillet, c'est avec le sourire que Frank Peco, coordinateur technique, maraîcher et encadrant sur ce site depuis plus de deux ans, www accueille. Les masques que portent certains n'enlèvent pas le bonheur d'être là. Sous les tunnels des serres,

entre les lignes de cultures et sur des tracteurs en marche, plusieurs salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) s'activent. « Les travailleurs disposent de contrats de quatre à six mois, renouvelables jusqu'à deux ans et d'une durée hebdomadaire de 26 ou de 34 heures », explique Frank Peco. Les contrats laissent du temps libre aux salariés pour bénéficier d'un accompagnement social et pour travailler leur projet professionnel. Chômeurs de longue durée, personnes bénéficiaires des minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté, travailleurs reconnus handicapés et travailleurs étrangers sont éligibles au CDDI qui dépend de l'insertion par l'activité économique. « Sur notre site de Conflans-Sainte-Honorine, il s'agit surtout d'employés qui n'ont pas travaillé depuis longtemps », explique Corinne Bel, responsable d'activité des chantiers d'insertion dans le pôle « Insertion par l'activité économique et la formation » d'Equalis. Une vingtaine de travailleurs cultivent sur ce site chaque jour. Aïnsi, salades, tomates, courgettes, poivrons... 60 espèces différentes de légumes issues de l'agriculture biologique sont récoltées chaque année.

UN GOÛT DU TRAVAIL AFFIRMÉ

Le travail s'organise par petits groupes et rien n'est laissé au hasard. Chaque matin, les encadrants du site réunissent les salariés et répartissent les tâches de la journée. « En général, nous les faisons travailler par groupes de quatre ou cinq. Il peut, par exemple, s'agir d'un choix en fonction de l'efficacité des personnes sur une activité ou pour créer de la mixité entre des personnes françaises et d'autres qui ne sont pas francophones. Nous décidons parfois aussi de faire travailler quelqu'un seul afin de voir comment il se débrouille », explique Frank Peco. Il reconnaît de nombreuses vertus au travail de la terre : se tester physiquement, acquérir des

compétences techniques pour travailler dans les espaces verts et reprendre confiance en soi en sont les principales. La journée de travail se termine sur le site et Natalia Guilbert sort des vestiaires, tout sourire. Elle est accompagnée d'Ahmed Suliman. Tous deux souhaitent témoigner. « Aujourd'hui, j'ai désherbé autour des carottes et j'ai préparé des paniers de tomates », annonce Natalia dans un français au fort accent russe. Elle a intégré les équipes en septembre 2019, affirme s'y sentir comme dans une grande famille et s'épanouir grâce au travail de la terre bien que le maraîchage soit parfois difficile. « J'ai toujours travaillé dans des bureaux avant cela mais je trouve que ce que je fais là est formidable. C'est très enrichissant de regarder pousser et d'apporter de l'affection aux plantes. Je pose des questions en permanence car je veux tout savoir. » Les rendez-vous réguliers avec le chargé d'insertion professionnelle et de formation du site lui permettent d'affiner son projet professionnel. Natalia Guilbert souhaite reprendre une formation en cuisine pour décliner en multiples recettes les légumes cultivés sur le site et « peut-être, à terme, pouvoir vendre ses plats au sein du jardin », annonce-t-elle d'un air malicieux.

LA RÉUSSITE PAR L'ENGAGEMENT

Son collègue, Ahmed Suliman, a lui débuté son contrat en juin 2019. Soudanais, il est arrivé en France en 2015 après une année passée en Lybie. Intégrer les équipes du jardin lui a permis d'obtenir son visa de travail. Lui aussi s'y sent bien. « Je leur suis très reconnaissant. L'équipe est très gentille, c'est comme une école et on se sent en famille avec les collègues. Ça favorise l'apprentissage. D'ailleurs, c'est la première fois que j'apprécie un métier », indique-t-il. Chaque année, de 70 à 90 % des travailleurs quittent le Jardin de Conflans un contrat de travail en poche. Pour Frank Peco, la réussite de l'insertion passe par l'écoute et la communication. Savoir expliquer pourquoi les choses sont faites est essentiel. Et le résultat est visible des travailleurs qui matérialisent le fruit de leur travail car les jardins s'appuient toujours sur un réseau d'adhérents qui achètent un panier chaque semaine. De fait, les salariés se sentent utiles. « S'il s'agissait seulement d'un support d'insertion, la motivation recensée serait moindre. Ici, ils s'engagent à faire des paniers qui sont mis en vente. L'engagement est garant de la réussite », explique Frank Peco. Pour preuve, le taux d'absentéisme est insignifiant. La diversité des tâches à accomplir évite aussi la lassitude et l'ennui au travail. Au fond du site, au bout d'une allée dont le sol est jonché de sable et de cailloux, d'autres végétaux poussent autour d'un chalet en bois. « Il s'agit de notre jardin pédagogique. Il existe depuis six ans et il est ouvert à tous », indique Corinne Bel. 150 variétés de légumes, de fruits et de fleurs agrémentent les bacs en bois qui le composent et embaument l'air ambiant. Souvent, le responsable du jardin péda-



FLORA PEILLE

→ De gauche à droite : Frank Peco et Jezym Mula, coordinateurs techniques, maraîchers et encadrants ; Ahmed Suliman et Natalia Guilbert, salariés.

gogique y encadre une seule personne, à des fins d'isolement pour l'apaiser ou la laisser s'exprimer seule. Cette mise à l'écart est souvent perçue par les intéressés comme une « promotion » alors que ce n'est pas l'objectif de la démarche. Les encadrants s'interrogent d'ailleurs et se disent surpris de cette perception.

LE JARDIN, UN VECTEUR DE CONFIANCE

Outre les compétences techniques, la confiance en soi et la sociabilisation, les contrats à durée déterminée d'insertion offrent un accompagnement social et professionnel. Les salariés ont ainsi des rendez-vous réguliers avec un chargé d'insertion professionnelle et de formation qui travaille sur place. Garant du parcours d'insertion, il effectue, par exemple, la recherche de formations, d'emploi ou la gestion des congés. A l'image de Muriel Maniez, chargée d'insertion professionnelle et de formations au sein des Jardins de Cocagne d'Equalis depuis deux ans et demi. Exerçant dans les jardins constitue pour cette professionnelle une réelle plus-value à sa mission d'accompagnement. « Le travail de la terre libère beaucoup de choses. C'est aussi un moyen de ressources. Les salariés sont sereins, ils se sentent utiles et rassurés, plus libres pour s'exprimer, et ils se livrent beaucoup », confie-t-elle. Muriel Maniez réalise nombre des entretiens de façon informelle dans les champs, en portant un intérêt à leur activité. Elle apprécie de pouvoir les observer sur le terrain et avoue n'occuper son bureau que rarement, pour finaliser un projet professionnel ou rechercher des informations. « Le jardin constitue un médium réel qui favorise la confiance. Il déclenche des choses rapidement et c'est un outil très utile, car le but est qu'ils ne travaillent pas ici plus d'un an », conclut-elle. ●

FLORA PEILLE

Cultiver pour se nourrir : renouer avec la terre nourricière

Difficile, pour les personnes en situation de précarité, d'accéder sans qu'on les y aide à la possibilité de cultiver leurs fruits et légumes. Or les jardins partagés représentent un moyen de se nourrir dignement à moindres frais et de façon équilibrée. Des associations d'aide aux plus démunis mènent des expérimentations audacieuses. Elles espèrent essaimer et vont travailler à une nouvelle fiche métier pour les animateurs de ce type de projets.

FAVORISER L'ACCÈS DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, diversifiée et de façon digne. Voilà l'objectif que se fixent certaines collectivités locales, en Lorraine en particulier, et des associations d'aide aux plus démunis, comme ATD quart monde ou le Secours populaire. Plus qu'en opposition à l'aide alimentaire, qui sera plus que jamais nécessaire du fait de la crise sociale en cours, ces initiatives se veulent complémentaires. «Lorsque nous avons commencé à travailler la question des tensions autour de l'alimentation,

confie Huguette Boissonnat-Pelsy, directrice du département santé d'ATD quart monde, nous pensions aborder la question des coûts. Mais en réalité, c'est la partie émergée. Apparaissent aussi les enjeux d'appartenance à une société. Et il y a tout un volet de culpabilité : on disait aux pauvres qu'ils se nourrissaient mal, mais en réalité ils ne peuvent faire autrement ! »

«Petit à petit, enfermées dans des barres d'immeubles, les personnes précaires ont été détournées de l'économie de leurs parents. Certes, c'était une économie de pauvreté, mais elle permettait de se nourrir, au moins en partie. Or, dans ces cubes que sont devenues leurs habitations, il n'existe plus de moyen de travailler à s'alimenter dignement.» D'où le lien que tisse de plus en plus le mouvement ATD quart monde entre solidarité et transition écologique. Ce qui le conduit à mener en son sein ou soutenir avec d'autres des projets concrets de retour à la terre.

IMPLIQUER LES AGRICULTEURS

A Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), dans son centre de promotion familiale, les résidents du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) disposent d'un jardin. De même que dans une maison de vacances, La Bise, située dans le Jura. A une plus grande échelle, le mouvement de lutte contre la précarité s'est associé avec des collectivités territoriales de Meurthe-et-Moselle, d'autres associations et le réseau Agricultures urbaines et précarité alimentaire, né en 2018 et porté par des chercheurs d'AgroParisTech. Ensemble, ils construisent actuellement un modèle de jardin nourricier qui pourrait faire école.

Deux communes voisines, Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent, ont mis environ 4 000 m² de terres à disposition. De l'avis général, l'implantation dans ce coin de France doit moins au hasard qu'au passé

➔ Ce terrain en friche a été mis à disposition, l'an dernier, de l'association des jardins partagés de Neuves-Maisons...



Cultiver pour se nourrir : renouer avec la terre nourricière

Difficile, pour les personnes en situation de précarité, d'accéder sans qu'on les y aide à la possibilité de cultiver leurs fruits et légumes. Or les jardins partagés représentent un moyen de se nourrir dignement à moindres frais et de façon équilibrée. Des associations d'aide aux plus démunis mènent des expérimentations audacieuses. Elles espèrent essaimer et vont travailler à une nouvelle fiche métier pour les animateurs de ce type de projets.

FAVORISER L'ACCÈS DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, diversifiée et de façon digne. Voilà l'objectif que se fixent certaines collectivités locales, en Lorraine en particulier, et des associations d'aide aux plus démunis, comme ATD quart monde ou le Secours populaire. Plus qu'en opposition à l'aide alimentaire, qui sera plus que jamais nécessaire du fait de la crise sociale en cours, ces initiatives se veulent complémentaires. «Lorsque nous avons commencé à travailler la question des tensions autour de l'alimentation,

confie Huguette Boissonnat-Pelsy, directrice du département santé d'ATD quart monde, nous pensions aborder la question des coûts. Mais en réalité, c'est la partie émergée. Apparaissent aussi les enjeux d'appartenance à une société. Et il y a tout un volet de culpabilité : on disait aux pauvres qu'ils se nourrissaient mal, mais en réalité ils ne peuvent faire autrement ! »

«Petit à petit, enfermées dans des barres d'immeubles, les personnes précaires ont été détournées de l'économie de leurs parents. Certes, c'était une économie de pauvreté, mais elle permettait de se nourrir, au moins en partie. Or, dans ces cubes qui sont devenues leurs habitations, il n'existe plus de moyen de travailler à s'alimenter dignement. » D'où le lien que tisse de plus en plus le mouvement ATD quart monde entre solidarité et transition écologique. Ce qui le conduit à mener en son sein ou soutenir avec d'autres des projets concrets de retour à la terre.

IMPLIQUER LES AGRICULTEURS

A Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), dans son centre de promotion familiale, les résidents du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) disposent d'un jardin. De même que dans une maison de vacances, La Bise, située dans le Jura. A une plus grande échelle, le mouvement de lutte contre la précarité s'est associé avec des collectivités territoriales de Meurthe-et-Moselle, d'autres associations et le réseau Agricultures urbaines et précarité alimentaire, né en 2018 et porté par des chercheurs d'AgroParisTech. Ensemble, ils construisent actuellement un modèle de jardin nourricier qui pourrait faire école.

Deux communes voisines, Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent, ont mis environ 4 000 m² de terres à disposition. De l'avis général, l'implantation dans ce coin de France doit moins au hasard qu'au passé

→ Ce terrain en friche a été mis à disposition, l'an dernier, de l'association des jardins partagés de Neuves-Maisons...



militant et ouvrier du territoire, qui a subi plusieurs fermetures d'usines et pris l'habitude d'agir collectivement.

Ces terres mises à disposition à la fin de l'an dernier ont été divisées en deux entités. Un jardin partagé, collectif, et des parcelles qui seront individualisées, pour des familles précaires. Ces terres étaient en friche de longue date, et l'association des jardins partagés de Neuves-Maisons a reçu l'aide d'agriculteurs locaux pour le premier labour, l'installation des systèmes d'irrigation ou la fourniture de plants. En dépit du retard pris du fait du confinement, le jardin est aujourd'hui en place.

Les personnes qui y interviennent ont été conduites là par la maison des solidarités locale, le centre communal d'action sociale, des associations d'aide aux migrants ou le Secours populaire. Tous les samedis matin, un temps de travail collectif réunit une quinzaine de personnes. Et le reste de la semaine, intervient aussi quotidiennement une famille de demandeurs d'asile qui, dans son pays d'origine, exerçait le métier de paysan.

DES BESOINS EN NETTE AUGMENTATION

Sophie Hégé, chargée de projet «alimentation digne et durable» au sein du Pays Terres de Lorraine (voir encadré), indique : «Ce jardin partagé s'inscrit dans la démarche plus globale que nous appelons "Se nourrir quand on est pauvre" [1], lancée en 2016. Le but consiste à faciliter l'accessibilité sociale à l'alimentation. Et outre les jardins partagés, la démarche inclut les achats groupés aux producteurs, l'aide alimentaire mais aussi la parole donnée aux personnes en situation de précarité. »

Autant que les associations, les chercheurs aimeraient que cette expérimentation porte ses fruits au-delà des frontières de ce pays des Terres de Lorraine. Cela correspond à l'évolution des besoins, à en croire Christine Aubry, ingénieure de recherche à l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et professeure consultante à AgroParisTech, qui s'intéresse aux agricultures urbaines depuis plus de 20 ans, à Madagascar d'abord, en France aujourd'hui. Elle note en effet : «De plus en plus de jeunes, et de femmes en particulier, demandent des parcelles dans les jardins familiaux, à la recherche de surfaces de production importantes qui puissent vraiment contribuer à l'alimentation familiale. » Elle observe aussi l'arrivée de classes plus populaires qui cherchent à se nourrir dans les jardins partagés, auparavant plutôt l'apanage de citadins plus favorisés venus s'aérer. Christine Aubry prévoit que la crise sociale renforcera une tendance déjà à l'œuvre de jardins au pied des immeubles, en lien avec les bailleurs sociaux.

La question de l'accès au foncier, de sa propriété, n'est pas la plus simple à résoudre, dans le cadre de ce développement de l'accès à l'alimentation par le retour à la terre. Les communes par exemple proposent souvent des contrats d'un an, renouvelables.



Difficile, dans ces conditions, de bâtir des projets durables. Et toutes les collectivités territoriales n'ont pas le volontarisme que tous reconnaissent au département de Meurthe-et-Moselle en la matière.

Pourtant, la perspective de créer une fiche métier pour les animateurs de ces jardins se dessine. «Faut-il un jardinier ou un chargé d'insertion ? Un professionnel ou un bénévole ? », s'interroge encore Huguette Boissonnat-Pelsy, qui estime que les 12 mois à venir devront permettre de définir ce profil. Avant de se réjouir que le réseau «agricultures urbaines et précarité alimentaire» ait une approche suffisamment complète pour aborder la question de l'alimentation digne sous tous ses angles. ●

SOPHIE MASSIEU

(1) Se nourrir lorsqu'on est pauvre - SD Huguette Boissonnat-Pelsy - Ed. Quart Monde, 2016 - 10 €.

→ ... aujourd'hui, avec l'aide d'agriculteurs locaux, le jardin est en place.

LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION EN LORRAINE

Selon l'association Jardins et santé, «le jardin à but thérapeutique est un espace extérieur, intégré à un établissement hospitalier ou parahospitalier. Il permet de créer un univers à la fois clos et sécurisant, mais aussi ouvert au monde et vivifiant. Il crée des situations de bien-être et de confort où les choses sont liées entre elles. Il s'agit non seulement d'offrir la possibilité de vivre dans un jardin, mais aussi de participer à sa création, à son évolution, d'en prendre soin. C'est un espace conçu pour faciliter les interactions avec les éléments soignants de la nature. Ces interactions peuvent être passives ou actives, selon le design du jardin et les besoins des usagers.»

Parents et professionnels dans les structures d'accueil de jeunes enfants



18 € TTC seulement

LES AUTEURES

Marie-Claude BLANC, Formatrice petite enfance depuis 25 ans au sein du réseau ACEPP Rhône. Éducatrice de jeunes enfants, titulaire d'un diplôme supérieur en travail social (DSTS) et d'un diplôme des hautes études en pratiques sociales (DHEPS).

Marie-Laure BONNABESSE est responsable de la filière des éducateurs de jeunes enfants à l'Institut de formation en travail social d'Échirolles (Isère). Titulaire d'un diplôme d'Ingénierie Sociale (DEIS) et d'un Master 2 de recherche « Travail Social Action Sociale et Société » (CNAM).

Enjeux, intérêts et limites des interactions

Nous vivons aujourd'hui dans une société marquée par des difficultés à vivre ensemble, dans le respect des valeurs, des rôles et des places de chacun. Cette problématique se retrouve, à un autre niveau, au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants. Les professionnels doivent en effet désormais apprendre, sans y avoir été formés, à coopérer d'égal à égal avec les parents.

Cette nouvelle donne oblige chacun à reconsidérer sa place et à prendre en compte celle de l'autre. Comment se déroulent ces interactions et où puisent-elles leur origine ? De quelle place parle-t-on et pour quels parents ? Quelle compétence développer du côté des professionnels pour contribuer à fonder le « vivre ensemble » ? Partant de l'étude des origines des structures petite enfance, les auteurs interrogent l'évolution des liens parents/professionnels et analysent les intérêts et les limites de ces interactions.

Sont également présentés des outils de compréhension et d'action pour faciliter les relations autour du jeune enfant. Parce que ces établissements, centrés sur l'éducation collective, jouent un rôle majeur dans la société actuelle et contribuent à construire celle de demain, cet ouvrage a pour objectif d'aider parents, professionnels, formateurs et partenaires à mieux comprendre les enjeux et les appuis qui vont donner aux parents la possibilité d'occuper une place tout en permettant aux professionnels d'ajuster la leur.

Enfin, pour la réédition de cet ouvrage, les auteurs se réinterrogent quant aux relations parents professionnels en lien avec la réactualisation du contexte socio-politique et les nouveaux enjeux dans le champ de la petite enfance.

THÉMATIQUES :

- ▲ L'histoire des structures, quelles places pour les parents ?
- ▲ La participation en structure parentale
- ▲ Le positionnement professionnel
- ▲ La coéducation : un enjeu de société
- ▲ L'accueil des jeunes enfants et les interactions parents-professionnels : quel avenir ?

2ASH13210_AP_A4-12-18



HOCINE HADJAB, DIRECTEUR DE SERVICE AU CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LOIRET)

« Un multirécidiviste les mains dans la terre, ce n'est plus le même jeune »

Hocine Hadjab, directeur de service au centre éducatif fermé (CEF) de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret), recense de nombreux avantages au jardinage et à l'éco-pâturage mis en place pour les jeunes placés âgés de 13 à 16 ans ainsi que pour leurs éducateurs.

Comment le travail des jeunes au sein des jardins s'est-il instauré ?

Le projet, mis en place depuis trois ans a pris de l'ampleur au mois de mars, durant le confinement. Nous proposons à nos onze résidents du taillage, de la tonte et de l'entretien de fruits, de légumes et de fleurs ainsi que de l'éco-pâturage. Nous avons accueilli trois chèvres, une brebis, deux moutons et deux canards. J'avoue qu'au départ j'étais sceptique. Nous avons donc basé leur participation sur le volontariat. Il fallait être sûr de leur adhésion. Pour l'éco-pâturage, tous les résidents y participent. Quant au jardinage, six jeunes y ont adhéré et ils se révèlent très engagés.

Quels sont les bienfaits pour les mineurs ?

Ils sont multiples car il s'agit d'un puissant média. Certains de nos moutons sont difficiles, d'autres ont été maltraités. Nous expliquons donc qu'il faut créer avec eux un lien de confiance. Concernant le jardinage, chaque mineur dispose de son propre carré de trois mètres sur trois et doit l'entretenir. C'est bénéfique pour les adolescents qui rencontrent des problèmes relationnels, car le toucher est important et le jardin renvoie à l'enfance. En contact direct avec la nature, ils ont la sensation de ne plus être au centre éducatif fermé. Ce qui les anime le plus, c'est de semer une graine et de la voir pousser. Le jardin génère des compétences et des qualités comme les connaissances techniques, le développement de la motricité fine, la patience et le sens des responsabilités. Nous sentons qu'ils s'approprient les terrains qu'ils entretiennent. C'est parfois ce qui leur permet de tenir.

Quels sont les impacts des jardins sur le travail des éducateurs ?

Ce sont des vecteurs de communication et de confiance immenses. Faire le lien avec la situation personnelle du mineur est facilité, d'autant plus

que la rencontre n'est pas en face à face. Cela permet d'intégrer le fait que l'on récolte ce que l'on sème. Et le résultat de leur travail est visible. Les jeunes comprennent que pour arriver à un résultat satisfaisant, il y a des étapes et cela prend du temps. L'effet miroir fonctionne car ce n'est pas parce qu'une plante ou un légume pousse mal qu'on ne peut pas rattraper la situation avec des tuteurs. Ils intègrent aussi l'importance des racines et de la volonté. Ils peuvent donc reprendre confiance pour entreprendre une formation, par exemple. Les jardins permettent par ailleurs aux éducateurs de découvrir les adolescents d'une façon plus positive. Ils se transmettent leurs connaissances et chacun se nourrit de l'autre. C'est rassurant et cela signifie qu'ils ont des valeurs. Ils sont réhumanisés. Quand je vois un multirécidiviste de violence, braquage ou trafic de stupéfiants les mains dans la terre, ce n'est plus le même jeune.

Le jardin crée-t-il un lien avec l'extérieur du CEF ?

Il renforce la socialisation. Les mineurs demandent constamment à voir développer leur production. Cela génère du lien intergénérationnel car trois retraités bénévoles interviennent pour partager leurs connaissances et les éducateurs accompagnent les mineurs au sein de jardins partagés. Pour trouver du matériel, ils prennent aussi des contacts externes. Et le jardinage offre des sujets de conversations lors des retours en famille. Le travail de la terre est un excellent moyen de valorisation qui coûte peu cher. Notre budget annuel est de 1 500 € pour le jardinage et de 900 € pour la gestion des animaux. Le financement provient du plan de lutte antiterroriste interne à la protection judiciaire de la jeunesse. Mais nous sommes vite dépassés, il nous faut à présent des experts supplémentaires. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORA PEILLE

BON DE COMMANDE

PARENTS ET PROFESSIONNELS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Oui, je commande _____ ex. de :

Parents et professionnels dans les structures d'accueil de jeunes enfants (réf. 2ASH13210) au prix unitaire de **18 € TTC***

Frais de port pour toute livraison en France métropolitaine, à Monaco et en Corse : 0,01 € par exemplaire commandé. Pour tout envoi hors de France métropolitaine (DOM-TOM Union européenne et étranger), ou pour tout renseignement complémentaire, nous contacter, au **01 40 05 23 15**.

Vous trouverez ci-joint mon règlement de _____ € TTC + 0,01 € de frais d'envoi par exemplaire commandé, par chèque à l'ordre de **ASH Publications**, je recevrai une facture acquittée.

Date: _____

Signature: _____

À retourner à l'adresse: ASH PUBLICATIONS - Service VPC
23 rue Dupont-des-Loges - 57000 Metz - Tél.: 01 40 05 23 15
Mail: abonnements@info6tm.com

Merci de compléter vos coordonnées: VPCAP00024

Mme M.

Nom: _____ Prénom: _____

Fonction: _____ Service: _____

Société: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Tél.: _____

Fax: _____

Email: _____ @ _____

N° de SIRET: _____

Code NAF: _____ Siège Établissement

Nombre de salariés à mon adresse: _____

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

ASH PUBLICATIONS | SIÈGE SOCIAL IMMEUBLE VALMY B | 137 QUAI DE VALMY | 75010 PARIS | SAS AU CAPITAL DE 1 000 € | RCS PARIS 823 174 248 | SIRET 823 174 248 00018 | CODE TVA FR47 823174248

Jardins thérapeutiques : la nature soigne et apaise

Destinés à compléter l'offre de soins médicale et paramédicale, en hôpital, en Ehpad ou encore en centre d'accueil pour personnes en situation de handicap, les jardins thérapeutiques fleurissent.

EN FRANCE, DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, de nombreux hôpitaux, maisons de retraite et autres structures pour personnes âgées ont aménagé des jardins spécialement conçus pour l'accompagnement et la prise en charge des résidents, et plus spécifiquement des malades d'Alzheimer. Mais, pour être réellement thérapeutiques, ces jardins doivent être conçus selon un cahier des charges bien précis. Car si leur intérêt dans le soin existe depuis la nuit des temps, tout espace vert ne peut cependant pas être considéré comme thérapeutique.

ÉLABORATION PARTICIPATIVE

C'est pourquoi la Fondation Médéric Alzheimer, en partenariat avec l'association Jardins et santé et l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, a récemment publié un guide intitulé « Conception et élaboration de jardins à l'usage des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires (voir interview ci-contre). Car si le rôle des jardins thérapeutiques a été reconnu par le ministère de la Santé lors de la mise en place du plan « Alzheimer » 2008-2012, ils ne sont pas recommandés pour cette seule pathologie. Ils sont également préconisés pour les centres hospitaliers, psychiatriques, éducatifs ainsi que pour les personnes cérébro-lésées, atteintes d'autisme, âgées, vulnérables, fragilisées, dépendantes, handicapées... « Tout type de personne peut tirer des bénéfices des jardins, renseigne Kevin Charras, coauteur de ce

guide. En psychologie, on appelle cela l'« impact restaurateur de la nature », un phénomène étudié au début des années 1980 par un chercheur américain, Roger Ulrich. Ce dernier a démontré que, dans une situation de convalescence en chirurgie, les patients qui avaient une vue sur des jardins bénéficiaient d'une convalescence plus rapide que ceux dont la vue portait sur d'autres bâtiments de l'établissement. La nature engendre donc un impact sur les personnes, quels que soient leur pathologie ou leur état.

Mais une fois posé cet axiome, en quoi consiste concrètement un jardin thérapeutique ? Quelles en sont les particularités ? Selon les spécialistes, la principale caractéristique à respecter pour obtenir un résultat efficace est que ce jardin doit faire partie intégrante de l'accompagnement des personnes et du processus de soins. Dans le cadre de la maladie d'Alzheimer, par exemple, il doit donc avoir été pensé en étroite collaboration entre la direction d'un Ehpad, l'équipe accompagnante, le paysagiste, les patients et leurs proches.

« SUPPORT D'ACCOMPAGNEMENT »

« Pour qu'un jardin soit thérapeutique, il doit être pensé et utilisé par les soignants, les professionnels et les résidents afin de servir de support à des actes, des démarches de « prendre soin » et de soins. Sans cela, il pourra être le plus joli du monde, il ne sera pas utilisé », confirme Jérôme Pellissier, docteur et chercheur en gérontopsychologie. Et l'auteur de *Jardins thérapeutiques et hortithérapie* d'ajouter : « Ce qui veut dire que cela n'implique pas forcément une taille minimale ou une architecture particulière. Une balade dans le parc de Versailles n'est pas thérapeutique. Mais si un professionnel accompagne un malade dans cette activité et utilise la nature comme support de travail, alors le jardin, le parc le devient. »

Cela relève du même mécanisme que les autres interventions non médicamenteuses telles que la zoothérapie ou l'art-thérapie... Le jardin, l'animal ou le matériau devient un médiateur, un outil. La personne ne se dit pas qu'elle est en train d'être soignée, mais qu'elle est en train de peindre, de s'occuper d'un animal ou de jardiner. « Certains remettent pourtant en cause le terme « thérapeutique » car ils estiment que nous ne soignons pas, observe Sonia Trinquier, fondatrice et directrice de l'association Mosaïque des

→ QU'EST-CE QU'UN JARDIN THÉRAPEUTIQUE ?

Selon l'association Jardins et santé, « le jardin à but thérapeutique est un espace extérieur, intégré à un établissement hospitalier ou parahospitalier. Il permet de créer un univers à la fois clos et sécurisant, mais aussi ouvert au monde et vivifiant. Il crée des situations de bien-être et de confort où les choses sont liées entre elles. Il s'agit non seulement d'offrir la possibilité de vivre dans un jardin, mais aussi de participer à sa création, à son évolution, d'en prendre soin. C'est un espace conçu pour faciliter les interactions avec les éléments soignants de la nature. Ces interactions peuvent être passives ou actives, selon le design du jardin et les besoins des usagers. »

Jardins thérapeutiques : la nature soigne et apaise

Destinés à compléter l'offre de soins médicale et paramédicale, en hôpital, en Ehpad ou encore en centre d'accueil pour personnes en situation de handicap, les jardins thérapeutiques fleurissent.

EN FRANCE, DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, de nombreux hôpitaux, maisons de retraite et autres structures pour personnes âgées ont aménagé des jardins spécialement conçus pour l'accompagnement et la prise en charge des résidents, et plus spécifiquement des malades d'Alzheimer. Mais, pour être réellement thérapeutiques, ces jardins doivent être conçus selon un cahier des charges bien précis. Car si leur intérêt dans le soin existe depuis la nuit des temps, tout espace vert ne peut cependant pas être considéré comme thérapeutique.

ÉLABORATION PARTICIPATIVE

C'est pourquoi la Fondation Médéric Alzheimer, en partenariat avec l'association Jardins et santé et l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, a récemment publié un guide intitulé « Conception et élaboration de jardins à l'usage des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires (voir interview ci-contre) ». Car si le rôle des jardins thérapeutiques a été reconnu par le ministère de la Santé lors de la mise en place du plan « Alzheimer » 2008-2012, ils ne sont pas recommandés pour cette seule pathologie. Ils sont également préconisés pour les centres hospitaliers, psychiatriques, éducatifs ainsi que pour les personnes cérébro-lésées, atteintes d'autisme, âgées, vulnérables, fragilisées, dépendantes, handicapées... « Tout type de personne peut tirer des bénéfices des jardins », renseigne Kevin Charras, coauteur de ce

guide. En psychologie, on appelle cela l'« impact restaurateur de la nature », un phénomène étudié au début des années 1980 par un chercheur américain, Roger Ulrich. Ce dernier a démontré que, dans une situation de convalescence en chirurgie, les patients qui avaient une vue sur des jardins bénéficiaient d'une convalescence plus rapide que ceux dont la vue portait sur d'autres bâtiments de l'établissement. La nature engendre donc un impact sur les personnes, quels que soient leur pathologie ou leur état.

Mais une fois posé cet axiome, en quoi consiste concrètement un jardin thérapeutique ? Quelles en sont les particularités ? Selon les spécialistes, la principale caractéristique à respecter pour obtenir un résultat efficace est que ce jardin doit faire partie intégrante de l'accompagnement des personnes et du processus de soins. Dans le cadre de la maladie d'Alzheimer, par exemple, il doit donc avoir été pensé en étroite collaboration entre la direction d'un Ehpad, l'équipe accompagnante, le paysagiste, les patients et leurs proches.

« SUPPORT D'ACCOMPAGNEMENT »

« Pour qu'un jardin soit thérapeutique, il doit être pensé et utilisé par les soignants, les professionnels et les résidents afin de servir de support à des actes, des démarches de « prendre soin » et de soins. Sans cela, il pourra être le plus joli du monde, il ne sera pas utilisé », confirme Jérôme Pellissier, docteur et chercheur en gérontopsychologie. Et l'auteur de *Jardins thérapeutiques et hortithérapie* d'ajouter : « Ce qui veut dire que cela n'implique pas forcément une taille minimale ou une architecture particulière. Une balade dans le parc de Versailles n'est pas thérapeutique. Mais si un professionnel accompagne un malade dans cette activité et utilise la nature comme support de travail, alors le jardin, le parc le devient. »

Cela relève du même mécanisme que les autres interventions non médicamenteuses telles que la zoothérapie ou l'art-thérapie... Le jardin, l'animal ou le matériau devient un médiateur, un outil. La personne ne se dit pas qu'elle est en train d'être soignée, mais qu'elle est en train de peindre, de s'occuper d'un animal ou de jardiner. « Certains remettent pourtant en cause le terme « thérapeutique » car ils estiment que nous ne soignons pas », observe Sonia Trinquier, fondatrice et directrice de l'association Mosaïque des



MOSAÏQUE DES HOMMES ET DES JARDINS

jardins et des hommes. Effectivement, nous ne guérissons pas certains malades, comme ceux atteints d'Alzheimer par exemple. Mais nous leur apportons un bien-être, une détente, un savoir-faire qui va permettre de les sortir de leurs problématiques de santé et de penser à autre chose... Il permet donc de faire en sorte que la pathologie soit mieux vécue. » « On ne guérit pas de cette maladie, mais le jardin thérapeutique peut jouer sur les troubles du comportement, sur la démençe, sur le stress, sur le bien-être », appuie Jérôme Pellissier. C'est un support de l'accompagnement. »

En fonction des personnes et des pathologies – selon qu'ils s'adressent à une personne âgée Alzheimer, à un adulte handicapé ou à un enfant autiste –, les professionnels ne vont pas avoir les mêmes intentions thérapeutiques. « L'usage d'un jardin ne sera pas le même d'un Ehpad à un autre », atteste Kevin Charras. Tout dépend de la manière dont elle l'intègre dans le projet de vie des résidents. Le but n'est pas de travailler dans le jardin mais d'en faire un support. » ●

MAXIME RICARD

« IL N'Y A PAS DE RECETTE PARTICULIÈRE POUR ÉLABORER UN JARDIN »

Quelles sont les principales caractéristiques du jardin en établissement social et médico-social (ESMS) ?

Pour élaborer un jardin, il y a différentes dimensions sur lesquelles il faut travailler : le confort, la signalétique, les différents accès visuels, les accès physiques, les normes réglementaires... Mais aussi sur l'autonomie et la sécurité, en faisant en sorte que les personnes ne chutent pas, qu'elles puissent s'asseoir à différents endroits, qu'elles ne se blessent pas en touchant des plantes ou en les ingérant. Nous allons aussi travailler sur la dimension d'attractivité du jardin. On va essayer d'attirer la curiosité de la personne, que ce soit une curiosité spirituelle, sensorielle, cognitive ou intellectuelle. On va également jouer sur la dimension de sociabilité que peut avoir un jardin. Enfin, il faut aussi travailler sur la composition du jardin, sur la structuration des espaces. Il doit être fonctionnel. Il y a donc une certaine architecture à respecter.

Cela veut dire qu'il existe un jardin type ?

Non. Justement, il n'y a pas de recette particulière pour élaborer un jardin. Il n'y a pas un

jardin type qui va convenir à une maladie type. Le plus important, c'est de se référer aux différents usages que l'on veut mettre en place dans les jardins pour pouvoir les élaborer ensuite. Une fois que ces usages ont été réfléchis, on peut commencer à travailler sur les structures, sur les différents éléments que l'on veut y mettre. Il faut porter une attention particulière aux aspects sensoriels, comportementaux, sociaux de ce futur jardin.

Pourquoi tous les ESMS n'ont-ils pas encore de jardin ?

Pendant longtemps, nous avons plutôt misé sur l'urbanisation, les bâtiments, les médicaments... Mais aujourd'hui il ne faut plus penser un établissement sans avoir réfléchi à son extérieur, à comment on en sort. Or, trop souvent, ce n'est pas le cas. Le jardin reste le parent pauvre de l'établissement. Si on se rend compte que l'on n'a plus suffisamment d'argent, on va ponctionner sur le jardin. Pourtant, il n'y a pas de taille réglementaire, et c'est tant mieux. On peut très bien exploiter une cour intérieure, un balcon, une terrasse. Il faut un espace paysager, utiliser les éléments de la nature. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR M. R.



KEVIN CHARRAS, RESPONSABLE DU LIVING LAB ET DU CENTRE DE FORMATION EVALZHEIMER À LA FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER ET COAUTEUR DU GUIDE.

QU'EST-CE QU'UN JARDIN THÉRAPEUTIQUE ?

Selon l'association Jardins et santé, « le jardin à but thérapeutique est un espace extérieur, intégré à un établissement hospitalier ou parahospitalier. Il permet de créer un univers à la fois clos et sécurisant, mais aussi ouvert au monde et vivifiant. Il crée des situations de bien-être et de confort où les choses sont liées entre elles. Il s'agit non seulement d'offrir la possibilité de vivre dans un jardin, mais aussi de participer à sa création, à son évolution, d'en prendre soin. C'est un espace conçu pour faciliter les interactions avec les éléments soignants de la nature. Ces interactions peuvent être passives ou actives, selon le design du jardin et les besoins des usagers. »

Oréda : la biodiversité au soutien d'une association de maintien à domicile

Géré par l'Association de maintien et de soins à domicile de la Haute Gironde, le jardin d'Oréda permet à des personnes en difficulté de recréer du lien social et de reprendre confiance en elles.

ORÉDA, C'EST LE PRÉNOM DE L'AÏEULE DE LA PROPRIÉTAIRE DE CE TERRAIN d'un hectare prêté pour devenir le jardin géré par l'Association de maintien et de soins à domicile de la Haute

Gironde (AMSADHG). Installé depuis six ans sur la commune de Cézac (Gironde), cet espace thérapeutique accueille des usagers de l'association accompagnés ou non de leurs familles ou de leurs aidants. On y croise des profils très différents, des bénéficiaires du service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) mais aussi d'une MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie), d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) ou un bénéficiaire d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad). Au-delà d'être réservé aux usagers des services de maintien à domicile de l'AMSADHG, cet espace a pour particularité d'être géré par Pascal Penneç, éducateur spécialisé de formation, mais également paysan et jardinier, en suivant les principes de la permaculture et de l'agroforesterie.

SE RECONNECTER AVEC L'ENVIRONNEMENT

« Dans ce lieu très riche en biodiversité, nous accueillons des personnes à mobilité réduite, avec des déficiences ou avec un état de santé dégradé », renseigne-t-il. Et d'ajouter : « Le jardin d'Oréda n'est pas un lieu de production dans lequel il faut récolter tant de kilos de carottes, cultivé tant de plants de tomates... Nous ne travaillons pas la terre. Nous l'accompagnons. Les personnes qui viennent ici ne travaillent pas le sol. Nous sommes dans une logique particulière avec le végétal. Certains ne sont d'ailleurs pas du tout intéressés par la terre mais plus par le bricolage. » Au jardin d'Oréda, tout nouvel élément a son utilité. Par exemple, un banc a été placé à l'entrée, car il a été calculé que certaines personnes ont besoin de s'asseoir. Et posé sous un arbre car « nous estimons que l'arbre participe à la reconnexion de ces personnes désorientées à un environnement ». Concrètement, les personnes en perte de repères ou à la mémoire défaillante doivent malgré tout pouvoir aller à l'autre bout du jardin.



Sur les 300 salariés et 1 200 familles accompagnées annuellement par l'association, tous ne profitent pas du jardin. Cela demande en effet une mobilisation importante dans la mesure où il faut pouvoir les amener sur site, que le temps sur place soit suffisamment long pour être de qualité et qu'il faut ensuite les ramener chez eux... « J'accomplis environ 200 à 250 séances par an, indique Pascal Penneç. Pour les personnes qui viennent régulièrement, nous travaillons sur des objectifs. En début d'année, on définit avec elles ce pour quoi elles veulent venir au jardin, ce dont elles ont envie... Les objectifs ne sont évidemment pas les mêmes que l'on accompagne un jeune autiste ou une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. » En revanche, une constante existe : des bienfaits ont été observés sur toutes les personnes passées par ce jardin. Ce que confirme Pascal Penneç : « Toute personne en situation de handicap, désorientée, vieillissante, isolée ou avec des pathologies spécifiques qui vient dans un espace global, végétalisé, avec une biodiversité la plus riche possible, est systématiquement apaisée. Je l'ai vu chez chaque personne passée par le jardin d'Oréda. » ●

MAXIME RICARD